

Compte rendu
Séance du 20 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt juillet à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Stéphane PÉTERS, Maire.

Étaient présents : Fabienne DOUCET, Muriel DUBARLE, Catherine GAGEAT, Agnès GUYON, Bruno LEROUX, Mélie MALBERT, Jean STURMA.

Absents excusés : Cyril BOMONT, Stéphanie CHARTIER, Christelle MATRINGHEM, Jérôme MERLE, Claire RAMET, Benjamin ROLAND

Présentation des procurations : Claire RAMET à Thomas DEFOSSEZ, Stéphanie CHARTIER à Jean STURMA

Secrétaire de séance : Fabienne DOUCET

Ordre du jour :

- Rachat mobilier de cuisine logement communal
- Animaux errants
- Aménagements SAGE de la Nonnette

Questions diverses :

- Rapport SPANC
- Point vidanges assainissement non collectif
- Défi chantier citoyen
- Lien juillet 2021

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2021 est approuvé.

1) Rachat mobilier de cuisine logement communal

M. le Maire informe l'assemblée que lors de l'état des lieux avec les locataires sortant du logement communal sise 2 place Daniel BOURGOIS, une proposition de rachat du mobilier cuisine a été faite par les élus.

A l'arrivée des locataires en 2018 la cuisine était aménagée uniquement d'un meuble sous évier blanc 2 portes avec évier 2 bacs en inox, ils ont installé à leur charge une cuisine complète de 7 caissons avec hotte aspirante et plaque électrique pour 1 553,73 €.

M. le Maire propose de faire un rachat du mobilier de cuisine aux locataires sortant à hauteur de 800,00 €.

Après échanges, la proposition de rachat de mobilier de cuisine est acceptée à l'unanimité. La Mairie se charge d'émettre le mandat à cet effet.

2) Animaux errants

Des chats errants ont été recensés sur le hameau du Luat, principalement des femelles, une association de Fleurines a été contactée par une administrée pour effectuer un trappage et une stérilisation des femelles.

Actuellement il n'y a pas de convention de signée entre la commune et un vétérinaire pour effectuer la stérilisation.

Les élues Muriel Dubarle et Mélie Malbert vont effectuer un repérage sur le hameau du Luat et prendre plus de renseignements auprès des associations proches et vétérinaires.

3) Aménagements SAGE de la Nonnette

M. le Maire informe que les derniers orages ont fait des dégâts de ruissèlement important autour du forage entre Fresnoy et Ducy.

La commune se situe sur le versant de l'Aunette, affluent de la Nonnette.

Le syndicat du Sage de la Nonnette (SISN) a réalisé une étude de ruissellement et d'érosion des sols sur le bassin versant de l'Aunette, il propose d'aider la commune à protéger les secteurs soumis au risque coulées de boue, à intégrer des futurs aménagements pour une gestion plus durable des eaux pluviales.

Un état des lieux et les aménagements proposés sont diffusés à l'assemblée.

M. Le Maire reprend les fiches techniques de chaque aménagement proposé ainsi que la carte avec les axes de ruissellement potentiels et l'ensemble des aménagements retenus.

Les aménagements convenus avec les exploitants agricoles et la commune à la suite de la coulée de boue proche du captage ont été intégrés dans le programme et pourront être pris en charge par le SISN.

Questions diverses :

- Rapport annuel du Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC) : Présentation du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du SPANC ainsi que la délibération du conseil communautaire du 1^{er} juillet 2021. Le fichier PDF du rapport sera envoyé par mail à tous les élus.
- Point sur les vidanges des Assainissement Non Collectifs (ANC) : Les vidanges prévues cette années concernent le renouvellement des vidanges de 2017 ; 17 vidanges ont été effectuées en juin, une nouvelle série de vidanges est prévue courant septembre.
M. le Maire rappelle l'arrêt de la convention avec la Sté SAUR depuis le 31/12/2020 du prélèvement sur facture concernant l'entretien des ANC. Un courrier mairie est proposé pour informer les administrés.
- Défi chantier citoyen : depuis le samedi 26 juin 2021 il est proposé à tous de participer au chantier de nettoyage de l'Église et aux travaux de mise hors d'air pour l'ouverture à l'occasion de la Saint Martin le 11 novembre prochain. Une messe sera célébrée.
- Lien juillet 2021 : le prochain Lien sera distribué dans les boites fin juillet.
- Chenilles processionnaires : Les chenilles ont élu domicile dans chênes se situant sur le chemin de sable entre Fresnoy et Le Luat, M. le Maire fait part de l'arrêté pris pour l'interdiction de circulation sur le chemin pour une période de 3 mois.
- La Région a reprogrammé les « Hauts de France propres » les 11 et 12 septembre 2021, la commune va s'inscrire pour le samedi 11 septembre ; des flyers seront distribués pour informer les habitants.
- Le secrétariat Mairie sera fermé du 02 au 13 août 2021 inclus.
- Le prochain Conseil municipal aura lieu mardi 07 septembre 2021 à la Mairie

la séance est levée à 21h45.